

Deux associations pour un grand nettoyage

Les bénévoles de l'association de pêche de l'étang communal, ainsi que des membres de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques, ont procédé successivement au nettoyage des berges de l'étang et des bords de la Madeleine.

Journée truites pour l'ouverture

Dimanche 4 mars, l'étang communal de Bessoncourt inaugurer sa saison de pêche avec une journée truite, au lieu-dit du Moulin-des-bois. L'événement est ouvert à tous.

L'association a prévu, pour agrémenter cette journée, une buvette et une petite restauration. L'étang a bénéficié d'importants alevinages en octobre dernier.

Il attire, durant toute la saison de mars à octobre, les amateurs de carpe, brochet, sandre et friture. Les pêcheurs de « no-kill » (poisson relâché) sont également coutumiers du lieu.

> Adulte : 10 €, moins de 12 ans : 8 €. Carte annuelle 60 €. Parking au niveau du radar, sur la RD419 entre Bessoncourt et Frais.



Les pêcheurs de l'étang communal de Bessoncourt mobilisés ce samedi.

Samedi matin, les bénévoles de l'association de pêche de l'étang communal se sont retrouvés les manches pour un nettoyage en règle des berges. Au nombre de six, les pêcheurs ont bravé le froid pour venir à bout des débris végétaux et d'un arbre qui s'étaient échoués sur les bords de l'étang. Les pluies diluviennes des dernières semaines avaient en effet inondé les sols, causé des chutes d'arbres et drainé des kilos de petits branchages sur les terrains alentour, comme l'explique le président Louis Heurter : « Nous avions dans un premier temps évacué trois gros arbres qui barraient les chemins. » Les courageux se sont

réunis une nouvelle fois ce samedi pour jouer de la tronçonneuse et du râteau.

Les berges de la rivière nettoyées par l'AAPPMA Bessoncourt

Une opération similaire a été menée mercredi matin par un autre groupe de pêcheurs, sur les bords de la Madeleine toute proche de l'étang : huit membres de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques ont traité durant une demi-journée arbres, branchages et déchets amenés par la crue entre le parking et la passerelle. « Nous ne sommes pas descendus dans l'eau car il faisait

trop froid », a commenté Michel Guetlin, le président. Une deuxième action de nettoyage sera à prévoir au cours des prochains week-ends, en fonction de la météo.

« Nous ne sommes pas descendus dans l'eau car il faisait trop froid. »
Michel Guetlin Président de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques